



EXTRAIT DE RÉSOLUTION
Province de Québec
Municipalité de Mont-Carmel

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel tenue par vidéoconférence le 8^{ème} jour de février 2022 à 19h30. Le quorum était constitué sous la présidence de monsieur le Maire, Pierre Saillant et des personnes suivantes : mesdames les conseillères Mélody Dionne, Cindy Saint-Jean, Réjeanne Raymond Roussel et messieurs les conseillers Jean-Yves Boucher, Ghislaine Dionne et Lucien Dionne.

La résolution suivante a été adoptée

Avis de motion –

Règlement 323-2022 –
Règlement d'emprunt en attendant le versement d'une subvention

Madame la conseillère Mélody Dionne donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, le conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt en attendant le versement d'une subvention de 2 111 435 \$.

Copies du projet de règlement sont déposées.

DONNÉ À MONT-CARMEL, ce 8ème jour de février 2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Maryse Lizotte, dir. générale ou sec.-trés.
Mont-Carmel, le 9 2 22